

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant ouverture d'une enquête publique de déclassement d'un parking en vue de la cession des parcelles support cadastrées 217 AL 211 et 212 – ZAC Pré- Billy

En exécution de l'arrêté n° ARR -2021-17, il sera procédé sur le territoire de la Commune d'Annecy à une enquête publique de déclassement d'une emprise de parking cadastrée sous les numéros 217 AL 211 et 217 AL 212 (Commune déléguée de Pringy) en vue de la cession des parcelles.

Ladite enquête sera ouverte pendant une durée de 15 jours consécutifs soit :

Du Lundi 13 septembre au Mercredi 29 septembre inclus.

Pendant la durée de l'enquête les pièces relatives au dossier seront tenues à la disposition du public pour consultation dans les lieux suivants :

- Grand Annecy (siège de l'enquête publique) – 46 avenue des Iles – BP 90270 – 74007 ANNECY Cedex
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Mairie déléguée de Pringy – 1 place George Boileau – 74370 ANNECY
Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, le dossier pourra également être consulté et téléchargé sur le site internet du Grand Annecy (www.grandannecy.fr, rubrique Aménagement du territoire) et sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/2598> ou par mail enquete-publique-2598@registre-dematerialise.fr;

Toute personne intéressée pourra présenter ses observations sur les registres d'enquêtes.

Le Commissaire enquêteur, Monsieur Jacky DECOOL, se tiendra à la disposition des personnes intéressées et recevra les observations et propositions faites sur le projet soumis à enquête publique dans le cadre des permanences assurées aux dates et heures fixées ci-après :

En mairie déléguée de Pringy :

- **Samedi 18 Septembre 2021 de 8h30 à 11h30**
- **Lundi 27 Septembre 2021 de 8h 30 à 11h30**

Le siège de l'enquête publique est fixé au Grand Annecy, 46 avenue des Iles, où toutes observations destinées au commissaire enquêteur pourront être adressées.